



Conseil Général
**SEINE &
MARNE**

Affaire traitée par / Jean-Jacques LUDMANN
N/Réf. : DIRD/JJL/BR/27-2006/PCG à RENARD
Mercure n°7249/05



Monsieur Philippe ROY
Président de l'Association R.E.N.A.R.D.
Maison de la nature
3, rue des Aulnes – le Bois Briard
77680 ROISSY-EN-BRIE

Melun, le 16 janvier 2006

Monsieur le Président,

Par courrier du 20 décembre 2005, vous avez sollicité un recours gracieux de ma part pour l'annulation d'une permission de voirie délivrée par la DDE de Brie au bénéfice de la « SCI Les Bleuets » sur la RD 361.

Je vous informe que cette permission de voirie a été annulée par un arrêté modificatif en date du 28 décembre 2005.

Cet arrêté dont vous trouverez ci-joint une copie a été aussitôt notifié au pétitionnaire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Espérant avoir répondu à votre attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent ÉBLÉ

Président du Conseil général
de Seine-et-Marne

Copie : Mr André AUBERT – Vice-Président du Conseil général
Chargé des Transports, des Déplacements et de la Voirie
Mr DEY - Vice-Président du Conseil général
Chargé de l'Eau, de l'Air et de la Terre
Mr PERRUSSOT - Conseiller Général du canton de ROISSY en-BRIE

Hôtel du Département
Rue des Saints Pères
77010 Melun Cédex
Tél. : 01.64.14.71.57
Télécopie : 01.64.14.71.60
www.seine-et-marne.fr